

SICAA
EXPERTISE TECHNIQUE
ET RÉGLEMENTAIRE études

SICAA Études
12 Boulevard de la Vie
Belleville-sur-Vie
85170 BELLEVIGNY
Tél. 02 51 24 40 25
Fax 02 51 24 40 29

SICAA Études - Agence Bretagne
1 Place de la Voile
4 Le Belem
56390 LOCMARIA-GRAND-CHAMP
Tél. 02 97 44 23 35
Fax 02 97 44 25 30

contact@sicaa.fr

www.sicaa.fr

 Suivez-nous sur facebook



SICAA
EXPERTISE TECHNIQUE
ET RÉGLEMENTAIRE études

www.sicaa.fr

**SOLUTIONS
POUR
L'ENVIRONNEMENT**





PRÉSENTATION DE NOTRE SOCIÉTÉ

SICAA ÉTUDES EST UN CABINET D'INGÉNIERIE ET DE CONSEIL QUI ŒUVRE DANS LES DOMAINES DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT. FONDÉ EN 1987, IL INTERVIENT AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS, DES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS, ESSENTIELLEMENT SUR LE GRAND OUEST ET LE SUD-OUEST DU TERRITOIRE NATIONAL.

Nous proposons notre savoir-faire dans les domaines de l'assainissement, de l'hydraulique urbaine et agricole. Nos effectifs rassemblent aujourd'hui 19 techniciens, chargés d'études et ingénieurs, spécialisés dans différents métiers et répartis au sein d'un siège social vendéen et d'une agence morbihannaise.

NOS FONDAMENTAUX :

LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE ENTREPRISE S'APPUIE SUR PLUSIEURS PRINCIPES FONDATEURS :

Réaliser un travail de qualité à l'écoute des besoins de la clientèle ; Diversifier nos compétences dans un objectif de complémentarité et d'innovation, afin de proposer une approche globale des problématiques abordées.

Etablir des projets d'aménagement qui intègrent les exigences d'une préservation durable de l'environnement.

Maîtriser notre croissance et conserver une structure à taille humaine, proche des acteurs locaux (services instructeurs, collectivités territoriales, etc.).



NOS DOMAINES D'ACTIVITÉ

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES EAUX USEES

En assainissement non-collectif, SICAA Études réalise des diagnostics de bon fonctionnement, des études de filières (maisons individuelles, campings, salles de réception, bâtiments professionnels, aires d'autoroute, etc.), des dimensionnements spécifiques d'ouvrages de prétraitement, de la maîtrise d'œuvre en travaux de réhabilitation.

Nos chargés d'étude intègrent dans leur réflexion l'ensemble des techniques d'assainissement autonome traditionnelles et plus récemment agréées, autorisées par le Ministère de la transition écologique et durable.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES

Particulièrement adapté à l'habitat dense des zones agglomérées, l'assainissement collectif comprend un système de collecte et de traitement des eaux usées, implanté sur domaine public. Depuis la loi sur l'Eau de 1992, les grandes orientations à l'échelle d'un territoire ainsi que la programmation prévisionnelle des travaux sont établies par les études cadres de zonages d'assainissement, ainsi que par les études diagnostics et schémas directeurs.

HYDRAULIQUE PLUVIALE, AMÉNAGEMENTS URBAINS

Déployant une double approche, à la fois curative et préventive, nous assurons pour nos clients la réalisation de modélisations hydrauliques à l'échelle de bassins versants, des diagnostics et schémas directeurs des eaux pluviales. Nous dimensionnons également tout type d'ouvrages de régulation, de stockage ou d'infiltration et sommes en mesure d'en assurer la maîtrise d'œuvre complète dans le cadre de travaux spécifiques ou d'aménagements de surface.

HYDRAULIQUE AGRICOLE

SICAA Études réalise les études de faisabilité (topographie, pédologie, pré-calage, esquisse), les études environnementales au titre du Code de l'Environnement et de l'Urbanisme, les études techniques d'avant-projet et de projet, ainsi que la maîtrise d'œuvre sur les travaux.

INGÉNIERIE RÉGLEMENTAIRE

SICAA Etudes propose son expertise dans le domaine de l'ingénierie réglementaire, en privilégiant l'implication, l'écoute et la concertation des acteurs locaux et des services instructeurs. Notre société est en mesure de répondre à votre demande sur les prestations suivantes :

- Etudes d'impact ;
- Inventaires « zones humides » au regard de l'arrêté du 1er octobre 2009 ;
- Inventaires écologiques, faunistiques et floristiques ;
- Dossiers d'incidence Natura 2000 ;
- Volet environnemental des documents d'urbanisme.

RESTAURATION ÉCOLOGIQUE

Les maîtres d'œuvre de SICAA Etudes assurent des missions de restauration écologique sur les cours d'eau et nappes d'eau :

- Par la suppression des obstacles au franchissement des espèces piscicoles et au transit des sédiments ;
- Par l'aménagement de certains seuils avec des équipements qui permettent le franchissement des espèces ;
- Par la restauration de l'espace de mobilité d'une rivière, afin de retrouver un équilibre sédimentaire et de réalimenter sa nappe alluviale ;
- Par la déconnexion de certains plans d'eau du milieu hydrographique superficiel.



DRONE

L'utilisation de drones professionnels ouvre des possibilités d'accès à l'image et à la vidéo aériennes à haute résolution, à un coût accessible. Toujours attentif aux évolutions technologiques, SICAA Études est en mesure de proposer ce type de mission à l'ensemble de nos clients, publics comme privés, en complément de nos métiers traditionnels. Nous sommes équipés de drones homologués par la DGAC pour les missions de scénario S11 et S32, télépilotes par un opérateur disposant d'une formation spécifique et d'un Diplôme de Niveau de Compétences.

Nos principales prestations sont :

- La prise de vue aérienne de photos et de vidéos (événementiel, chantiers, dégâts aux cultures, publicité, etc.) ;
- L'inspection localisée de bâtiments et d'ouvrages d'art (ponts, châteaux d'eau, immeubles, etc.) ;
- Inspection thermique de toitures ou de bâtiments.

Nous prenons en charge les demandes administratives auprès des autorités pour obtenir les autorisations de vols notamment pour les zones soumises à des réglementations spécifiques (abords des aéroports, zones militaires...).

Nous livrons les supports bruts ou montés, à la demande.

MISSION S1 :

Vol à vue en zone non peuplée, sans survol de tiers, dans un périmètre de 200m.

MISSION S3 :

Vol à vue en zone peuplée, sans survol de tiers, dans un périmètre de 100m.

ASSURANCE QUALITÉ



AGRÉMENTS

N°96-D et 96-E renouvelés à compter de décembre 2017. Agréments ministériels pour études, diagnostics et suivi des travaux pour digues et petits barrages.